



## **PRÉCARITE, CHÔMAGE, LICENCIEMENTS :** **EN FINIR AVEC LE CAPITALISME ET LE LIBÉRALISME**

**D**epuis une trentaine d'années, les gouvernements successifs ont organisé, avec la complicité du patronat, la dérégulation de l'économie et le démantèlement de tous les systèmes de sécurité sociale. Aujourd'hui, près de quatre embauches sur cinq se font sous des formes précaires. De ce fait, la vulnérabilité sociale née du détricotage du salariat, associé au délitement des liens sociaux et à l'effritement de la protection sociale, a donné naissance à la notion de précarité. La précarité est devenue l'horizon obligé des nouvelles générations qui entrent sur le « marché du travail ». Le maintien d'un niveau élevé de chômage et l'extension du spectre de la précarité devenant ainsi un puissant outil d'asservissement des salarié-es et de pression à la baisse des salaires et conditions de travail.

### **NOUS SOMMES TOUTES ET TOUS CONCERNÉ-ES :** **PUBLIC-PRIVE MÊME COMBAT**

L'ensemble de la population est concernée par cette précarité, que nous soyons en activité dans le secteur (CDD, intérim, stages, service civique, etc.) comme dans le public (contractuel.les, vacataires ou statuts spécifiques tels AED, AVS, CUI-CAE, etc.) mais aussi au chômage, en retraite.

**Les temps partiels imposés**, notamment pour les femmes et dans certains secteurs comme le nettoyage, la restauration, l'animation ou la grande distribution ;

**La multiplication des « stages »**, notamment comme premier emploi après des études ou une formation, la plupart du temps non rémunéré (au bon vouloir de l'employeur malgré les lois applicables...), alors même que les stagiaires sont recruté-es sur des fonctions ou missions bien souvent pérennes ;

**Le chômage**, de plus en plus massif et de moins en moins indemnisé, et les minima sociaux, que ce soit le RSA ou le minimum vieillesse (ASPA) ;

**l'autoentreprise et l'« uberisation » de la société**, c'est-à-dire la transformation de tout.e salarié.e en micro-entreprise devant gérer son capital et ses « clients »... et s'autoexploiter ;

**Le travail non déclaré**, qui touche notamment les travailleur.euses étranger.es venu.es des pays d'Europe les moins favorisés (travailleur.euses dit.es détache.es) ainsi que les travailleur.euses sans papiers extra-européens ;

**Enfin, n'oublions pas que le CDI reste précaire** de par le lien de subordination à l'employeur qui le caractérise et qui permet au patron de licencier presque à l'envie (la seule condamnation étant alors une éventuelle indemnité financière prud'homale) et de procéder au chantage à l'emploi ; de même le statut de fonctionnaire est aussi remis en cause, notamment par la loi « mobilité » de 2009 qui permet le licenciement ;

Plus largement, on peut parler de précarité sociale et économique liée aux bas salaires et à ses conséquences, par exemple en matière de logement, d'accès aux soins, à la justice ou à la culture ;

# DE RÉFORMES EN RÉFORMES UNE SEULE LOGIQUE : LA LOI DES PATRONS

Les différentes réformes et autres mesures gouvernementales ne font qu'accélérer la précarisation de nos conditions de vie et de travail : attaques incessantes contre la sécurité sociale (chômage, maladie et retraite) qui génèrent de plus en plus de retraité-es pauvres, de baisse des allocations chômage, de radiations de demandeur-euses d'emploi et de réduction des droits à la santé.

La suppression massive de postes et des recrutements aux concours dans toutes les fonctions publiques (État, territoriale et hospitalière), remplacés par des contrats précaires, avec pour seul but de faire toujours plus d'économies. Ces personnels sont, par ailleurs, à l'issue de leurs contrats, la plupart du temps remis sur le marché du travail sans avoir au préalable pu bénéficier de formations, main-d'œuvre malléable à moindre coût correspondant pourtant à de réels savoir-faire et à divers champs de métiers.

## Le rapport Sirugue ?

le rapport Sirugue sur la restructuration des minima sociaux annonce une baisse généralisée des allocations, et une reprise en main des allocataires à travers des programmes coercitifs d'insertion. La loi de finance 2017 pose les premières bases de ce programme : flicage des allocataires du RSA par les départements, nivellement par le bas des montants d'allocation. Pendant ce temps, la droite promet aux allocataires des carences de RSA, et du « bénévolat forcé ».

## LA CNT REVENDIQUE :

- un accès aux indemnités de chômage avec un taux de remplacement à 100 % du meilleur salaire;
- Le retrait de la loi travail et autres lois patronales ;
- une augmentation significative des salaires;
- un rétablissement du droit à l'allocation chômage en cas de démission;
- l'arrêt des exonérations de cotisations sociales patronales ;
- l'arrêt des radiations et du flicage des travailleur.euses privé.es d'emplois;
- l'autogestion des caisses par les salarié.es eux et elles-mêmes, selon le modèle existant avant les ordonnances de 1967 (qui ont introduit le paritarisme syndicats/patronat)

La loi travail n'entrouvre les minimas sociaux aux jeunes qu'au prix d'obligations pesant sur elles et eux, elle autorise Pôle emploi à déduire directement les trop-perçus sur le compte des chômeur-euses, à ne pas prendre en compte les déclarations tardives d'activité. Plus largement, elle renforce les pouvoirs du patronat en matière de temps partiel ou de flexibilisation du temps de travail (et donc de baisse des salaires effectifs) et facilite les licenciements économiques, casse de la médecine du travail et surtout l'instauration du CPA... **La loi travail, c'est la précarité à vie !**

## CONSTRUIRE UN AUTRE FUTUR...

La CNT prône un anarchosyndicalisme **et un syndicalisme révolutionnaire de transformation sociale**. Une société en rupture avec le capitalisme! Pour la CNT, le rapport de force doit se faire par la mobilisation de tous et de toutes, en s'organisant dès aujourd'hui **dans les syndicats, outil social et économique appartenant aux travailleur.euses** et non aux bureaucrates. Le communisme libertaire, projet révolutionnaire porté par la CNT, fondé sur la socialisation et l'autogestion des moyens de production, est une urgence sociale, politique, économique et écologique.

**NI LOI TRAVAIL, NI ASSURANCE CHOMAGE AU RABAIS  
CONTRE LE CHOMAGE ET LA PRECARITE,  
IMPOSONS UNE VERITABLE SECURITE SOCIALE!**